

# DOSSIER DE PRESSE



## INAUGURATION DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES DE L'AÉROPORT MONTPELLIER MÉDITERRANÉE



Conférence  
de  
presse



VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015



Communiqué de presse

Montpellier, le 13 novembre 2015

## Entrée en service de la plus importante centrale photovoltaïque installée sur un aéroport français



Associées depuis 2014, **Energies du Sud, La Compagnie du Vent - Groupe ENGIE -, la Caisse des Dépôts et la SA Aéroport Montpellier Méditerranée<sup>1</sup>**, ont réalisé la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 4,5 MWc sur les parkings de l'Aéroport Montpellier Méditerranée. Il s'agit de la plus importante centrale de ce type installée sur une plateforme aéroportuaire française, et de la plus importante en milieu urbain à l'échelon du Languedoc-Roussillon.

Ce projet, lauréat de l'appel d'offres photovoltaïque national lancé par la Commission de Régulation de l'Energie en 2013, bénéficie d'un tarif d'achat d'électricité garanti pendant 20 ans.

Energies du Sud, mandataire du groupement, assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet et la gestion de la société. La Compagnie du Vent, co-développeur, assure la maîtrise d'œuvre et l'assistance à exploitation du projet. La Caisse des Dépôts, qui a fait de la transition écologique et énergétique une de ses priorités, est investisseur de long terme dans ce projet exemplaire. La SA Aéroport Montpellier Méditerranée bénéficiera en outre des retombées économiques liées à la location de ses parkings.

Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales et ont mobilisé une vingtaine de personnes pendant les 12 mois de construction (le chantier a démarré en novembre 2014). Le Crédit Agricole du Languedoc et la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon ont participé au financement du projet dont le coût d'investissement est d'environ 8 M€.

<sup>1</sup> Ces quatre sociétés sont réunies au sein d'une société commune pour la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque, la Société Photovoltaïque Montpellier Méditerranée.

**Désormais, les ombrières photovoltaïques couvrent 1 800 places de parking, assurant le confort des usagers. Un espace est équipé de deux bornes pour une recharge gratuite des véhicules électriques.**

Les 16 016 modules dotés d'un verre spécifique anti-éblouissement fourniront **6 200 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 5000 personnes\*** pour un gain carbone de 4200 tonnes / an\*\*, équivalent à 2500 voitures roulant 10 000 km/an.

Ce partenariat témoigne d'une volonté commune d'optimiser les zones urbaines en combinant la réalisation de parkings à la création de sites de production d'électricité solaire sans consommation de foncier, sans nuisance sur le paysage et installés au plus près des lieux de consommation.

\* Consommation électricité spécifique hors chauffage d'un foyer : 2740kWh/an sources ADEME, chiffres clés 2014, données 2012

\*\* Source RTE 2014 – En comparaison avec une centrale au fioul

---

#### Contacts Presse

Energies du Sud  
Aude Barbe - 04 67 13 63 30  
audebarbe@energiesdusud.fr

La Compagnie du Vent  
Pénélope André - 04 99 52 63 04  
penelope.andre@compagnieduvent.com

Groupe Caisse des Dépôts  
Patrick Valentin - 04 67 06 41 26  
patrick.valentin@caissedesdepots.fr

Aéroport Montpellier Méditerranée  
Marion BEAUPEL - 04 67 20 85 39  
m.beapel@montpellier.aeroport.fr



## **ENERGIES DU SUD,** Opérateur de la transition énergétique

Energies du Sud est un opérateur régional dans les énergies renouvelables créé en 2008 par la SERM, 1<sup>e</sup> producteur énergétique de la Métropole de Montpellier, et la CAISSE DES DEPOTS, investisseur de long terme et acteur majeur de la transition écologique.

Grâce à cette collaboration, Energies du Sud bénéficie d'une forte expertise des métiers de l'énergie, de moyens financiers importants et d'une excellente connaissance du territoire.

Partenaire des collectivités locales et des entreprises pour la transition énergétique, Energies du Sud dispose d'un savoir-faire global qui lui permet de proposer les énergies et les procédés adaptés à chaque situation.

Résolument tourné vers un monde sans carbone, Energies du sud développe une offre originale pour la production d'électricité, de chaleur et de froid renouvelables.

Les projets développés utilisent toutes les énergies renouvelables disponibles localement telles que la biomasse, le biogaz, le solaire thermique et photovoltaïque, la géothermie, la chaleur de récupération, l'hydraulique et l'éolien.

Unique interlocuteur de ses clients elle assure le développement, le financement, la construction et l'exploitation des projets.

Opérateur dans la durée, Energies du Sud conserve l'exploitation des sites de production et garantit les performances et la rentabilité des projets au long terme.

**Contact:** Frédéric CAUVIN. tel : 04 67 13 63 23 courriel : [frederick.cauvin@energiesdusud.fr](mailto:frederick.cauvin@energiesdusud.fr)

**Site internet** [www.energiesdusud.fr](http://www.energiesdusud.fr)

## La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE et le solaire photovoltaïque

La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE, pionnière française de l'énergie éolienne, s'est diversifiée avec succès, dès 2007, dans la production d'énergie solaire photovoltaïque. En remportant treize projets de centrales solaires photovoltaïques dans le cadre des deux premiers appels d'offres nationaux de 2012 et de 2014, La Compagnie du Vent affiche son ambition dans cette filière d'avenir. A fin 2015, elle a installé et exploite **neuf centrales solaires photovoltaïques**, pour une puissance totale de **75 mégawatts-crête (MWc)**. Son objectif est de détenir et d'exploiter **environ 200 MWc solaires d'ici 2020**.

La Compagnie du Vent installe en priorité ses centrales sur des **friches industrielles** ou sur des **surfaces à réhabiliter**. Elle développe également des projets d'ombrières et de grandes toitures. Elle a également choisi de privilégier la filière industrielle nationale en équipant, dans la mesure du possible, ses centrales de panneaux solaires français à haut rendement.

La Compagnie du Vent recherche des sites, assure la **concertation** avec les publics concernés, **développe** des projets, met en place les **financements**, **construit** les installations et prend en charge leur **exploitation pendant toute leur durée de vie**.

La Compagnie du Vent développe des projets solaires photovoltaïques dans une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, **au bénéfice des territoires**. Dans le cadre de ses travaux de construction, l'entreprise fait appel en priorité aux **entreprises régionales** et contribue ainsi au dynamisme économique local (travaux de génie civil, terrassement, réseaux électriques, études paysagères et environnementales...).

L'entreprise organise régulièrement des visites de ses installations à destination du public, et en particulier des riverains et des publics scolaires.

### Un opérateur engagé dans la transition énergétique

La Compagnie du Vent a mis en service dans les délais tous les projets\* de centrales solaires photovoltaïques (66 MWc) qu'elle a remportés dans le cadre de l'Appel d'Offres national de la CRE en 2012. La Compagnie du Vent a également tenu ses engagements dans le choix des fournisseurs pour la construction de ces installations en sélectionnant des partenaires essentiellement français et européens. Enfin, l'entreprise a lancé tous les programmes de Recherche & Développement associés à ses projets.

La Compagnie du Vent a la volonté de soutenir le développement d'une filière française du solaire photovoltaïque en proposant des projets diversifiés s'appuyant sur différentes technologies (système de trackers, solaire à concentration (CPV), ombrières de parking et toitures).

L'entreprise, qui a remporté six nouveaux projets (42 MWc) dans le cadre de l'Appel d'Offres national de la CRE en 2014\*\*, dont celui de l'Aéroport Montpellier Méditerranée, aura concrétisé ses nouvelles centrales d'ici 2017.

**D'ici fin 2017, LCV atteindra le cap des 100 MWc !**

Contact presse :

**Pénélope ANDRE, Responsable Communication** Tél. : 04 99 52 63 04

e-mail : [penelope.andre@compagnieduvent.com](mailto:penelope.andre@compagnieduvent.com)

\*Le Bosc et Soumont (34) : 9,2 MWc / Les Iscles (Chateaufort - 13) : 7 MWc / La Téronda (St Jean du Pin - 30) : 7 MWc / La Forêt (Marcoles - 15) : 12 MWc / Langelé (Boos - 40) : 12 MWc / Roc du doun (Gros Chastang - 19) : 12 MWc / Le Mouruen (Signes - 83) : 7 MWc.

\*\* Villeraze (Languedoc-Roussillon) dont 50 % solaire à concentration (CPV) - 12 MWc / Ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Aéroport de Montpellier Méditerranée (Languedoc-Roussillon) - 4,5 MWc / Trois zones d'ombrières chez Walon à Rivesaltes (Languedoc-Roussillon) - 3 x 4,5 MWc.



## Le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour répondre aux besoins d'ingénierie, de financement, d'innovation technologique et de nouveaux services en faveur de la transition écologique et énergétique dans les territoires.

### Agir de manière transversale sur les enjeux de la « TEE »

Le Groupe s'appuie sur la complémentarité et la synergie de ses expertises pour agir de manière transversale, et en privilégiant une intervention le plus en amont possible des projets. Cette singularité lui permet de développer des solutions répondant à toutes les composantes des projets : sociales, économiques, environnementales et sociétales. Son action porte en priorité sur les secteurs les plus émetteurs :

- l'immobilier : construction ou rénovation de bâtiments, réseaux intelligents,...
- la mobilité : offre intermodale, véhicules électriques, services et informations aux voyageurs,...
- l'énergie : développement des énergies renouvelables, décentralisation de la production d'énergie, solutions de stockage,...

Le Groupe apporte également des réponses concrètes aux enjeux de valorisation et de protection du patrimoine naturel. Mobilisé auprès des collectivités locales et des entreprises, il les accompagne dans leurs projets visant à concilier attractivité du territoire et préservation de la biodiversité.

### Aider les collectivités à financer des projets « TEE »

Afin d'accélérer le développement des projets structurants du secteur public local, la Caisse des Dépôts a mis à la disposition des collectivités territoriales une enveloppe d'un montant total de 20 Md€, dont 5 Md€ de prêts « Croissance Verte » mobilisés au service des projets de transition écologique et énergétique (TEE).

Ces prêts à taux réduits financent des projets dans les domaines des transports propres, des énergies renouvelables et de la réhabilitation des bâtiments.

Pour minimiser la charge d'investissement des collectivités, elle investit également en fonds propres et mobilise des capitaux privés en ciblant des projets à haut niveau d'innovation et de performance environnementale qui s'inscrivent dans une démarche intégrée de

développement urbain. La Caisse des Dépôts gère par ailleurs l'enveloppe spéciale du Fonds de Financement de la Transition Energétique doté de 1,5 Md€ sur 3 ans. Ce fonds a vocation à financer différentes actions en faveur de la TEE dont les projets des collectivités lauréates de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour une croissance verte » et l'installation de 1 500 méthaniseurs. Elle renforce son intervention en fonds propres dans les projets de démonstrateurs territoriaux ciblant les territoires aux enjeux prioritaires : intensification urbaine, rénovation urbaine, projets de smart cities, projets d'économie circulaire, reconversion de terrains pollués, etc. La Caisse des Dépôts s'est ainsi associée à la BEI en 2014 pour lancer le fonds Brownfields 2 dédié à l'acquisition, la dépollution et la requalification de sites présentant un important passif environnemental.

### Accompagner les collectivités locales en matière d'ingénierie

Le Groupe renforce son appui aux collectivités locales en matière d'ingénierie pour mieux les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de solutions contribuant aux objectifs nationaux en matière de TEE. Sa proximité avec les acteurs locaux lui permet de proposer des solutions clef en mains et adaptées aux enjeux des territoires, porteurs de potentialités et de besoins différenciés. Les missions vont de l'élaboration des projets jusqu'au conseil opérationnel en phase de réalisation. Parmi un ensemble de solutions, **Egis** propose, en amont des projets, des outils de type éco-comparateur permettant une prise de décision avec une bonne appréciation des impacts de chaque scénario. En phase projet, elle décline les ambitions en solutions opérationnelles sur le terrain : efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, optimisation des déplacements, etc. Très présente aux côtés des acteurs locaux, la **SCET** consolide ses offres pour aider les territoires sur la voie de l'innovation et de la performance énergétique. Elle intervient notamment sur la création de dispositifs et d'opérateurs pour la production, la distribution et la rénovation énergétique.



**MONTPELLIER**  
**MÉDITERRANÉE**

La Société Aéroportuaire de Montpellier Méditerranée (SA AMM) est une Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire créée en juin 2009. L'Etat détient la majorité du capital (60%), le reste étant réparti entre la CCI de Montpellier (25%) et les collectivités locales (15%).

Le trafic passagers a atteint en 2014 1 445 273 passagers commerciaux. Son trafic connaît une hausse régulière depuis plusieurs années : en 2013, l'augmentation a été de 10,5% et en 2014 de 1,6%. Fin 2015, l'AMM devrait renouer avec un seuil de 1,5 million, jamais atteint depuis 2003.

L'Aéroport Montpellier Méditerranée (AMM) est actuellement le 12<sup>ème</sup> Aéroport de France métropolitaine et le 1<sup>er</sup> Aéroport de la région Languedoc-Roussillon. L'axe Montpellier/Paris représente 60% du trafic passagers.

Six années après la constitution de la SA AMM, un nouveau Président du Directoire et un nouveau Président du Conseil de Surveillance ont été désignés.

Un nouveau projet industriel extrêmement ambitieux est en phase de finalisation. Ce projet, qui doit être prochainement validé par les actionnaires, ambitionne de porter le trafic passagers annuel à 2 millions. Ce gain de 500 000 passagers peut se réaliser, spécificité montpelliéraine, sans investissements majeurs dans l'infrastructure. Au-delà de ce seuil de 2 millions, l'AMM devra envisager la création d'une seconde aérogare, permettant alors d'atteindre un trafic de 2,5 millions de passagers.

L'AMM est fort d'une proximité sans équivalent avec l'hyper-centre de Montpellier, d'une accessibilité renforcée par une autoroute A9 toute proche (tout comme la future gare TGV), d'une réserve domaniale de 500 hectares au cœur d'un site naturel exceptionnel, d'un environnement entrepreneurial en croissance très forte...

En outre, l'AMM peut et doit mettre en avant sa taille humaine (130 salariés AMM, parmi 1 500 salariés des sociétés sur le site), son agilité, sa capacité de réaction et d'adaptation.

La stratégie de l'aéroport est fondée sur ces qualités intrinsèques, jumelées aux axes principaux du projet industriel visant l'augmentation des dessertes et du trafic passagers, l'optimisation du foncier et une amélioration sensible de la qualité de service. Clairement, l'objectif est de faire de l'AMM le grand aéroport méditerranéen de la future grande région (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

Dans le même temps ou développement de lignes et optimisation du foncier vont s'intensifier, des actions seront menées afin de rapprocher davantage l'Aéroport de son territoire, ses habitants, ses entreprises, ses élus...

L'ouverture de la plus importante centrale photovoltaïque aéroportuaire illustre cette quête d'harmonie avec son territoire et ses habitants.